

Nos valeurs RSE, parties intégrantes de nos décisions

Le plus grand défi que rencontrent les entreprises de tous secteurs est d'assurer leur pérennité économique tout en ayant un impact positif sur la société afin de contribuer à l'atténuation des effets négatifs du changement climatique. Pleinement conscient de sa responsabilité à relever ce défi, Achille Courtage inscrit son accompagnement dans un cercle vertueux de protection et de gestion des risques de ses clients actuels et futurs.

Nous exerçons nos activités tout en intégrant les enjeux du développement durable au cœur de notre chaîne de création de valeurs. C'est dans cette logique que nous souhaitons porter à la connaissance de toutes nos parties prenantes, nos engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Nous nous engageons à agir dans le respect des valeurs qui nous sont propres : proposer des produits et services créateurs de valeurs ajoutées assurantielles pour nos clients garantissant la motivation de nos équipes tout en contribuant à la préservation de l'environnement.

Notre responsabilité auprès de nos parties prenantes

Nous mettons un point d'honneur à inclure toutes nos parties prenantes dans notre démarche RSE, du plus important de nos partenaires à l'acteur le moins concerné par nos activités.

L'objectif de notre démarche RSE est avant tout de créer un lien de confiance indéfectible avec ceux qui font notre réussite quotidienne, que ce soit en interne ou en externe.

Nous nous engageons à faire preuve de la plus grande des transparences et d'honorer nos responsabilités auprès de toutes nos parties prenantes et notamment :

- ✓ Nos collaborateurs : En leur donnant accès à un environnement de travail répondant à leurs attentes → stimulant, agréable, sécurisant et riche de sens.
- ✓ Nos clients : En leur garantissant la souscription de services et produits adaptés à leur protection,
- ✓ Les compagnies : En maintenant une relation commerciale loyale, fidèle et durable,
- ✓ Nos partenaires : En leur assurant une collaboration pérenne et respectueuse de leur personne.

L'environnement constitue aussi une partie prenante primordiale de notre entreprise. C'est la raison pour laquelle Achille Courtage s'engage à inclure la préservation de notre planète au premier plan de sa démarche RSE, notamment par une diminution de ses émissions de CO2.

Nos engagements au service d'enjeux qui nous touchent

Pour notre entreprise, il est primordial d'axer nos décisions stratégiques sur deux principes fondamentaux : la transparence et l'éthique. La transparence de nos process renforce la confiance de nos clients et le bien-être de nos équipes dans l'accomplissement de leurs missions.

L'éthique dont nous faisons preuve pour garantir la déontologie de nos pratiques s'applique à toutes les étapes de nos processus de création de valeurs et aux trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental.

Nous nous engageons ainsi au service de divers enjeux sociétaux décrits ci-dessous dans le but de réduire, compenser et améliorer l'impact de nos activités :

✓ Economique :

- Réduction de notre consommation en énergie,
- Sélection de prestataires locaux dans l'exercice de nos activités,
- Création de synergie avec le tissu associatif local,
- Lutte contre la corruption, la fraude et les conflits d'intérêt,
- Développement d'une politique d'achat responsable.

✓ Social

- Création d'un environnement de travail de qualité pour nos collaborateurs,
- Lutte contre les discriminations et les harcèlements au sein et en dehors de l'entreprise,
- Prévention des risques physiques et psychiques liés à l'activité professionnelle,
- Participation à des actions d'insertion sociale par le travail et caritatives,
- Participation à des actions extra-professionnelles au profit de nos collaborateurs.

✓ Environnemental :

- Valorisation des déchets générés par notre activité,
- Diminution de l'utilisation de produits non recyclables,
- Soutien d'actions en faveur de la protection de l'environnement,
- Réduction de notre empreinte carbone pour nos mobilités,
- Contribution au développement des énergies renouvelables.